

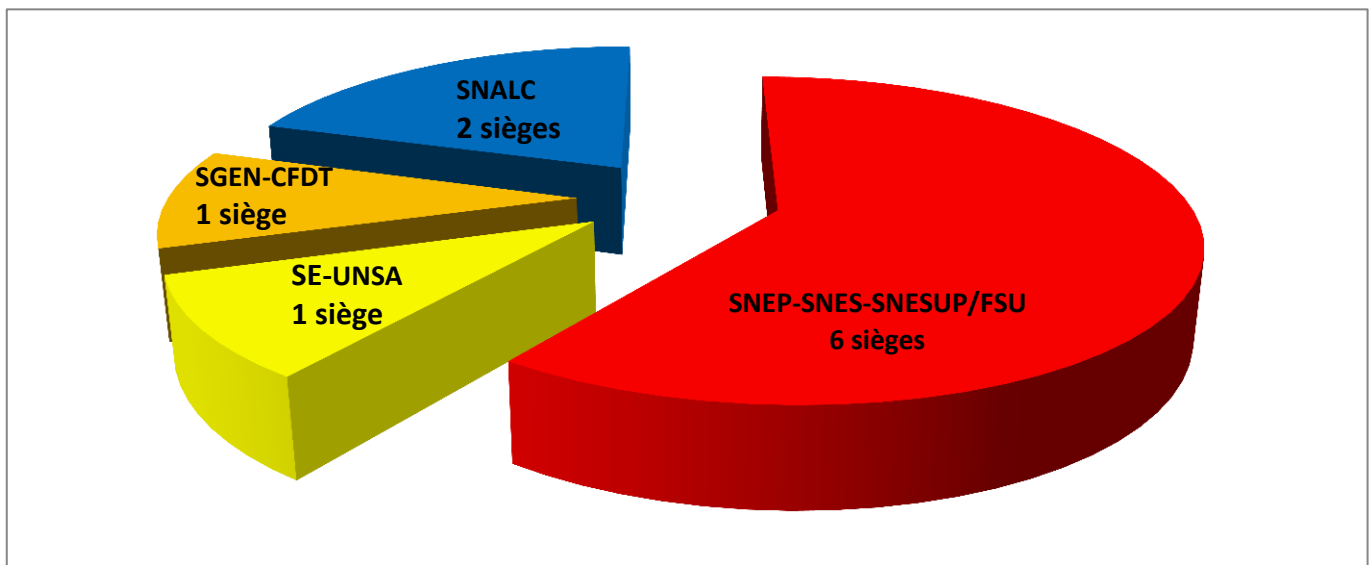
# AGRÉGÉS

ACADÉMIE DE BESANÇON  
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Liste présentée par



**SNES** – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,  
**SNEP** – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,  
**SNESup** – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,  
syndicats de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire



Vos élu.e.s : 6 titulaires, 6 suppléant.e.s

| Titulaires  | Suppléant.e.s   |
|---|---|
| <i>Classe exceptionnelle et hors classe des professeurs agrégés</i>   |   |
| M. PIGUET Philippe - Espagnol - Lycée L. Pasteur, Besançon - 25       | M. ANDRÉ Gilles - Sciences physiques - IUT Besançon - Vesoul - 25     |
| Mme RONGEOT Agnès - EPS - Lycée É. Belin, Vesoul - 70                 | M. BARON Denis - SVT - Lycée V. Hugo, Besançon - 25                   |
| <i>Classe normale des professeurs agrégés</i>                         |   |
| Mme TUAILLON Virginie - SVT - Lycée É. Belin, Vesoul - 70             | M. LARUE Florian - EPS - Collège Guynemer, Montbéliard - 25           |
| Mme BARGOT Charlotte - EPS - Lycée V. Bérard, Hauts de Bienne - 39    | M. BAYARD Médéric - Mathématiques - Lycée J. Haag, Besançon - 25      |
| Mme GAUDIN Laurence - Lettres modernes - IUT Besançon - Vesoul - 25   | Mme BEDRIN Nathalie - Anglais - Lycée V. Bérard, Hauts de Bienne - 39 |
| Mme GUARINOS-KLEIN Céline - Anglais - Collège J. Prévost, Pesmes - 70 | M. PHILIPPE Jérôme - SES - Lycée G. Courbet, Belfort - 90             |



## Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES-FSU, du SNEP-FSU et du SNESup-FSU s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fins de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- le doublement du nombre de chaires supérieures.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré comme dans l'enseignement supérieur, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESup-FSU promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité,
- l'**abandon des pressions et injonctions managériales**,
- la **reconnaissance des missions des agrégés** dans le supérieur et un accès facilité à la recherche.

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- le maintien du **bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire** par un examen national et final,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

### DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter pour le **SNES**, le **SNEP** et le **SNESup** aux élections pour les **commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU** pour les élections aux **comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉS  
AU QUOTIDIEN